



La direction départementale des territoires a pour mission de mettre en oeuvre les politiques publiques nationales au service de l'aménagement durable des territoires. Elle s'inscrit comme un partenaire des acteurs des territoires, dont les collectivités locales, dans la conduite de leurs stratégies et de leurs projets.

Les atouts de la DDT

Structurée depuis 2009 à partir du rapprochement des anciennes directions départementales de l'équipement (DDE) et de l'agriculture et de la forêt (DDAF), la direction départementale des territoires (DDT) développe en son sein une capacité d'analyse renforcée. Celle-ci lui permet d'améliorer l'approche transversale des politiques publiques au plus près du territoire.

S'appuyant sur ses compétences techniques et ses capacités de prospective, la DDT est en mesure d'identifier les enjeux territoriaux majeurs et de les prendre en compte dans une approche ensemblière, cohérente et unifiée, lors du traitement des dossiers relevant de son champ d'intervention.

L'ingénierie développée par la DDT

La DDT n'intervient plus dans le champ concurrentiel. Par ailleurs, les phénomènes à l'oeuvre sur les territoires et les réponses à apporter en termes d'aménagement durable se complexifient (phénomène de métropolisation, gestion équilibrée des ressources et des territoires, systèmes complexes de gouvernance, etc...).

La DDT concentre désormais son action, en tant que partenaire des collectivités locales, sur des missions de nouveau conseil aux territoires, en amont des stratégies et des projets, en matière d'aménagement global et durable des territoires.

Si nécessaire, elle s'appuiera sur l'expertise technique pointue du réseau scientifique et technique des ministères.



Les différents types d'intervention de la DDT auprès des collectivités territoriales

Faciliter ou accompagner l'émergence de stratégies d'intervention qui nécessitent d'articuler entre elles plusieurs thématiques

ex.: aide à la mise en place de stratégies locales d'habitat

accompagnement du diagnostic territorial et du projet d'aménagement et de développement durables intercommunal de la communauté de communes de Sère Garonne Gimone

aide à la mise en place de plans locaux d'urbanisme intercommunaux sur les communautés de communes de Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron et Terroir Grisolles Villebrumier

conseil en urbanisme / planification aux collectivités traversées par la future ligne grande vitesse

Apporter un éclairage sur l'opportunité, ainsi qu'un appui méthodologique aux collectivités sur des projets complexes

ex.: analyse d'opportunité sur la réalisation d'équipements publics structurants intercommunaux (ex : aménagements autour de la future gare LGV)

appui au maintien d'une dynamique urbaine dans des quartiers anciens soumis à contrainte inondation - Montauban-Villebourbon ; Moissac (mise en oeuvre de plusieurs dispositifs complémentaires)

aide au développement des schémas d'assainissement et au bon choix des filières de traitement

éclairer les arbitrages entre développement de l'agriculture et urbanisation dans les zones à ressources en eau limitées

aide à l'instauration d'une bonne cohabitation entre zones agricoles et zones vouées à l'urbanisation

soutien dans la lutte contre l'habitat indigne et la promotion de la rénovation thermique des bâtiments

Aider la structuration intercommunale (services mutualisés à la bonne échelle, avec le bon niveau de compétence et de spécialisation)

ex.: aide à la rationalisation de la gouvernance en matière d'eau potable

aide à la structuration d'une compétence technique voirie - communauté de communes Garonne et Canal

aide à la structuration d'une compétence technique en application du droit des sols

Un appui dans de multiples domaines

Urbanisme : schémas de cohérence territoriale ; plans locaux d'urbanisme ; cartes communales ; gestion économique des espaces ;...

Aménagement : outils d'aménagement opérationnel ; développement de stratégies foncières et outils de préemption ;...

Habitat : lutte contre l'habitat indigne ; développement de stratégie d'offre de logement diversifiée et adaptée, notamment en locatif social ; outils de reconquête du bâti existant ;...

Bâtiment durable : performance énergétique et nouvelles formes d'habitat ; réglementation thermique ; accessibilité des espaces et bâtiments publics ;

Risques naturels et technologiques : prise en compte dans les documents de planification et les projets d'aménagement ; mise en place de plans de prévention des risques, de plans d'action pour réduire la vulnérabilité ;...

Déplacements et sécurité routière : mise en cohérence entre urbanisme, infrastructures et équipements ; ...

Énergie, climat : mise en place de plans climat énergie territoriaux, développement d'énergies renouvelables ;...

Environnement et Biodiversité : gestion des ressources en eau ; trames vertes et bleues ; natura 2000 ;...

Agriculture – Forêt : agriculture durable ; développement de circuits courts ; filière bois ;...

Protection du cadre de vie, valorisation des sites et patrimoine remarquables

